

## Note d'information n° 64

# REUNION du 14 avril sur la « SECURITE » du QUARTIER du POTAGER DU DAUPHIN DE MEUDON

Chers amis,

Comme nous vous l'avions annoncé lors de notre dernière Assemblée Générale, ARQP organise sous la présidence de Monsieur Denis Larghero, Maire de Meudon, en partenariat avec Monsieur Benjamin Le Pache, Commissaire de Police de Meudon, et Madame Godard de la Police municipale, une réunion d'information et d'échanges sur la sécurité et la prévention dans notre quartier,

**le vendredi 14 avril 2023 de 18h30 à 19h30**

**Dans la salle de conférence du Potager du Dauphin**

*15 rue Porto Riche - 92190 Meudon*

Avec l'ordre du jour suivant :

**1. Situation à date :**

le quartier du Potager comparé à des quartiers identiques dans les autres communes de GPSO selon la typologie des actes de délinquance, leur fréquence et leur périodicité.

**2. Moyens mis en œuvre par la Police /Mairie** en termes de prévention, de sécurité et dispositifs de surveillance

- Sortie de la Ville de Meudon de l'outil « Voisins Vigilants et Solidaires »
- Mise en place du dispositif « **Participation citoyenne** »
- Vidéo surveillance

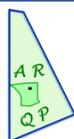
**3. Conseils aux résidents :**

- Prévention
- Actions en cas d'actes de délinquance

**Pour l'Association,**

**Dimitri Floros, président, et Jean Verdon, responsable de la commission sécurité de ARQP**

*N'oubliez pas d'adhérer ou réadhérer à ARQP, sur notre site ou avec le formulaire ci-dessous*



ASSOCIATION DES RESIDENTS DU QUARTIER DU POTAGER DU DAUPHIN DE MEUDON  
LOI 1901 - 18, rue Valentine - 92190 - MEUDON - <https://quartierdupotager-meudon.fr/>

### BULLETIN D'ADHÉSION

Mme, M. : .....

Demeurant : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Déclare souhaiter devenir membre de l' « Association des Résidents du Quartier du Potager du Dauphin de Meudon » - loi 1901 (ARQP) conformément à ses Statuts.

En adhérant à l'association ARQP, j'accepte que l'association mémorise et utilise mes données personnelles collectées dans les conditions conformes à sa Charte RGPD – **cocher la case pour acceptation**  
Je vous adresse ci-joint le montant de ma cotisation annuelle qui s'élève à 20 €.

Date :

Signature :

*Les chèques sont à libeller au nom de : « ARQP » et à envoyer au siège de l'association : 18 rue Valentine-92190 Meudon*